



Sensibiliser les collégiens à l'usage responsable d'Internet

publié le 20/12/2011 - mis à jour le 19/10/2020

Témoignage d'Evelyne Vincent et de Sylvaine Moreau

Descriptif :

Pratiques pédagogiques et éducatives appliquées par deux enseignantes de collège pour habituer les élèves à un usage prudent d'Internet. Un atelier des rencontres TICE 2011.

Sommaire :

- Faire connaître et appliquer les règles d'usage au sein de l'établissement
- Sensibiliser à la prudence et au respect de la loi dans les usages personnels

● Faire connaître et appliquer les règles d'usage au sein de l'établissement

Dans le collège Prosper Mérimée la **charte d'usage de l'informatique et Internet** est issue de la Méta Charte nationale, adaptée par des enseignants documentalistes pour en faire un outil "pédagogique". L'objectif est qu'elle permette réellement aux élèves et aux enseignants de comprendre les règles et leur intérêt.

Evelyne Vincent¹ a expliqué les démarches appliquées pour faire vivre cette charte et lui donner du poids :



- elle est **présentée par oral** par les enseignants ;
- les identifiants ne sont donnés aux élèves que lorsqu'ils en ont réellement pris connaissance et qu'ils l'ont signée ;
- elle est **visible** de toute la communauté (élèves, enseignants, parents) dans une rubrique consacrée au B2I [sur le site web de l'établissement](#)  ;
- les enseignants la connaissent tous, et certains y font référence quand les situations en donnent l'occasion, notamment quand un travail est mené à partir de ressources collectées sur Internet ;
- les élèves y font référence quand ils demandent la validation de certains items du **Brevet Informatique et Internet** ;
- les sanctions en cas de manquement graves sont décidées par un comité d'éthique.

Au collège de Lussac les Châteaux on revient sur les différentes règles d'usage de l'internet lors des cours de technologie.

● Sensibiliser à la prudence et au respect de la loi dans les usages personnels

Dans le collège de la Crèche Sylvaine Moreau² a mené dans le cadre de l' **éducation civique** une activité pour que les élèves analysent leurs pratiques sociales d'Internet. L'objectif est qu'ils connaissent les risques encourus par la divulgation de certaines données et informations, et fassent la relation avec leurs pratiques personnelles. Cette activité lui permet aussi de développer le **sens critique et la capacité à débattre**.

Elle est menée sur deux heures :

- lecture d'un article de magazine ;
- questionnaire personnel ;
- mise en commun et débat entre élèves encadré par le professeur.

○ Pour en savoir plus :

▶ [Guide de l'élaboration d'une charte sur le site Eduscol](#) ↗

▶ L'activité sur la vie privée et Internet menée au collège de la Crèche présentée [sur le site Apprendre Aujourd'hui](#) ↗

(1) enseignante documentaliste et référente pour les usages pédagogiques numériques au collège Prosper Mérimée à St Savin sur Gartempe, membre du groupe "Apprendre aujourd'hui"

(2) enseignante d'histoire géographie au collège de la Crèche, membre du groupe « apprendre aujourd'hui »

Liens complémentaires

🌐 [Une ressource pour mieux comprendre les risques encourus par les jeunes, le site Quebecquois droit sur Internet](#) ↗

🌐 ["C ton Net", un document réalisé en 2005 pour les adolescents \(format pdf\)](#) ↗

🌐 ["Identité numérique : en parler en classe", un article de 2011 sur le site du Clemi](#) ↗



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.